



Quoi de neuf ? **Printemps 2016**

Petites séances du matin

Depuis le début du mois de mars les bénévoles accompagnent David pour des activités qui sont planifiées chaque mardi matin.

Cette action a vu le jour à la suite de la journée de formation à la lecture de carte et au balisage qui a été organisée fin février et à laquelle 13 personnes ont participé.

Ces séances régulières permettent de renforcer les liens entre bénévoles et salarié(s) de l'association, de mieux connaître le réseau d'itinéraires pris en charge par Lou Vionnets et rendent possibles des travaux qui ne seraient pas réalisables par une ou deux personnes. Ainsi nous avons réussi à dégager près de 100 m³ de végétaux qui avaient été accumulés sur la plage du Locum, le balisage peinture de la boucle du château a été revu, la carrière de la Balme nettoyée...

Le planning des séances est disponible sur internet, vous pouvez vous inscrire directement. Cette nouvelle activité est coordonnée par Roger Gay que vous pouvez contacter au 07 89 33 30 89 ou par mel : rogergay74@orange.fr

Local

Depuis le début de notre engagement auprès de la CC du pays d'Evian, celle-ci met à notre disposition un local dans l'ancien collège, local qu'elle considère comme un lieu de stockage de matériel alors que nous avons besoin d'un lieu de travail pour nos salariés.

Durant les congés de Noël le bâtiment a été vandalisé et notre véhicule a été abîmé par 2 fois (pneu crevé, tentative d'effraction sur une porte).

Plainte a été déposée et nous sommes désormais contraints de ne plus laisser le véhicule au local.

Dans cette situation, devenue très difficile, nous avons adressé une demande à toutes les communes du pays d'Evian afin de savoir si elles disposaient d'un local qui pourrait être mis à disposition de notre association.

Nous remercions les municipalités qui nous ont répondues, même négativement et sommes très reconnaissant à la commune de Féternes qui a soumis l'idée que nous utilisons l'ancienne école de Flon.

Lors de l'AG de Lou Vionnets cette solution a été plébiscitée, nous l'avons donc proposée à la CCPE.

Après 2016 ?

Toujours à l'occasion de l'AG il a été décidé, à l'unanimité, que notre association propose ses services pour une nouvelle convention avec la CCPE. En 2017 nous fêterons le 10^e anniversaire de cette collaboration.

Cette décision représente un engagement fort puisque le travail à réaliser sera bien plus important : actuellement nous prenons en charge une trentaine d'itinéraires. Ce nombre sera doublé avec l'ajout des itinéraires VTT et sans doute des itinéraires équestres. De plus l'intercommunalité comptera 6 communes de plus à compter du 1^{er} janvier 2017, la vallée d'Abondance ayant une surface comparable à celle du pays d'Evian actuel.

Nous avons décidé de nous préparer à cette échéance sans attendre.

VTT

Depuis le 1^{er} janvier, la CCPE est responsable des itinéraires VTT et nous a confié leur entretien ainsi que leur balisage.

La CCPE a accepté que ce travail soit réalisé, en 2016, à partir des tracés que nous avons établis, en attendant que le VTT club émette un avis et que les élus valident les itinéraires.

Balisage

Dans la phase actuelle d'organisation du rapprochement du pays d'Evian et de la vallée d'Abondance, le travail sur le schéma directeur de la randonnée que les collectivités doivent établir pour le Conseil Départemental devrait débuter prochainement. Le rebalisage des itinéraires qui ont été équipés il y a plus de 10 ans et le balisage des nouveaux itinéraires ne sera possible qu'une fois le schéma directeur finalisé. Il est donc possible qu'aucun balisage ne soit réalisé avant 2018, ce qui pose un problème pour les itinéraires équipés en 2002 : ce matériel est déjà très dégradé.